



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTRE DE L'INTERIEUR
PREFECTURE DE MAHAJANGA
DISTRICT D AMBATOBONY
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

Avis de Consultation Ouverte

N° 04/2025-CIAD AB

1. Le **MINISTRE DE L'INTERIEUR** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " **Fourniture des motos Cross 200 CC au nombre de 05 destinés pour de 05 communes (Sitampiky, Madirovalo, Ankirihitra, Ambesisika et Andranomamy) aux fins d'accentuer de lutte contre de l'insécurité rurale dans le District d'Ambatoboeny.** ".

Les fournitures constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation À prix unitaire.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

Adresse : **PRMP DU DISTRICT D AMBATOBONY**

Rue : **BUREAU DU DISTRICT D AMBATOBONY**

Etage / Numero de Bureau : **PORTE N°10**

4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré **AU BUREAU DE LA PRMP AUPRES DU DISTRICT D AMBATOBONY PORTE N10** et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:

- Lot 1: quarante mille Ariary (Ar40 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce

- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **AU BUREAU DE LA PRMP AUPRES DU DISTRICT D AMBATOBONY PORTE N°10** au plus tard le **02/06/2025** à **14 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. La garantie de soumission n'est pas requise.



à Le 21/05/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics